

## Accidents autos-vélos : Honte et châtime

Dans la presse locale, deux accidents de la route ont frappé les lecteurs par leurs circonstances. Tout d'abord, près des Ajustons, un couple de cyclistes bien connus et respectés dans le milieu sportif, roulant bien à droite, est frôlé de près par une auto où se trouvent deux hommes. Voulant leur rappeler certaines règles, le cycliste alors piéton est projeté à terre par l'auto qui démarre, laissant au sol le cycliste, un hôtelier-restaurateur, avec un poignet cassé. L'affaire vient d'être jugée en comparution immédiate et fortement sanctionnée par la Justice, pour le conducteur de l'auto comme pour son passager qui lui avait dit en quelque sorte : « Cassons-nous, c'est pas la peine de se battre pour ça ».

Voici quelques jours et près de chez lui à Rouffiac, un autre cycliste est violemment percuté par l'arrière et projeté enfin dans le fossé par un conducteur auto. Réaction de ce dernier : prendre la fuite sans s'arrêter. Très peu de temps après et vu la gravité de son état, le cycliste a été évacué d'urgence en hélicoptère à Montpellier où le diagnostic médical constaté est sans appel : son processus vital serait engagé, et il ne retrouvera peut-être jamais sa santé et ses facultés « d'avant » ce jour-là. Par chance, un témoin a permis de repérer la voiture impliquée et son conducteur. Ils seront retrouvés à Mende quelques heures plus tard.

Les fautes sont là encore plus lourdes de sens : perte de contrôle du conducteur du véhicule auto, délit de fuite aggravé par non-assistance à personne en danger, voire plus... Mais, comme dans le premier cas, nous pouvons également nous poser certaines questions : que signifie cette « mentalité » d'automobilistes qui s'attendent à « avoir à se bagarrer » lorsqu'ils sont en voiture ? Comment qualifier ce type de comportements personnels de fuyards oubliant les plus élémentaires devoirs ? Car la route appartient à tous, il ne faut jamais croire que nous y sommes seuls, nous devons nous assurer d'être en mesure de prendre le volant, et aussi nous dire que nous sommes **tous responsables** pénalement et civilement des actes qui pourraient nous être reprochés au titre du Code de la route.

Alors que vient de se terminer la semaine annuelle consacrée à la sécurité routière, et en rappelant que l'Etat et le Département ont déjà placé voici quelques années **108 panneaux bleus** sur les axes routiers en Lozère pour inciter les véhicules à moteur à partager la route et à être vigilants avec les cyclistes, il nous faut dire que les auteurs de ces deux accidents commis vis à vis des vélos devront ressentir Honte et châtime à venir de la part de la Justice et de notre Société.

Le 19/09/2009

Signé : Emmanuel INESTA

Délégué Régional et

Départementale Sécurité de la F.F.C.T.

48000 BALSIEGES